greenyellow

SHIFT TO PROFITABLE ENERGY!

LES RÈGLES D'OR



Édition Janvier 2026

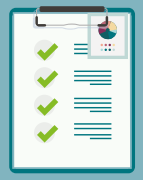
9 RÈGLES D'OR

Les **Règles d'Or** de GreenYellow sont destinées à être partagées par **l'ensemble des collaborateurs** ainsi que par **toutes les entreprises** intervenant pour le compte de GreenYellow, quel que soit **le domaine d'activité concerné.**

Elles doivent être parfaitement **connues, comprises et respectées par chacun.**

Ces règles s'appliquent à toute personne intervenant ou circulant sur un site GreenYellow, que ce soit dans les bureaux, les installations opérationnelles ou sur les chantiers, qu'elle soit salariée, consultante ou prestataire.

1 APTITUDE, FORMATION ET AUTORISATION



2 CONDUITE ET DÉPLACEMENT



3 RANGEMENT ET PROPRETÉ



4 EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



5 MATÉRIEL ET OUTILLAGE



6 ACCUEIL ET PERMIS DE TRAVAIL



7 TRAVAIL EN HAUTEUR



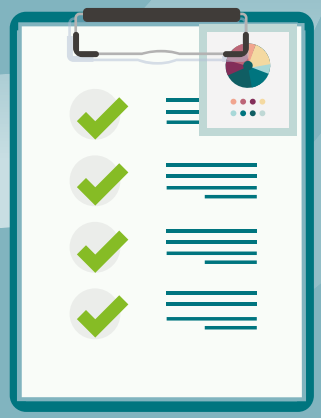
8 ELECTRICITÉ



9 MANUTENTION ET LEVAGE



1



APTITUDE, FORMATION ET AUTORISATION :

Je suis apte, formé.e et autorisé.e à réaliser mon travail

Avant de commencer toute activité sur le chantier :

Je m'assure que mon aptitude médicale est valide et adaptée au poste que j'occupe. Je signale toute limitation physique, fatigue anormale ou situation pouvant compromettre ma sécurité ou celle des autres.

Je ne suis ni sous l'influence de l'alcool ni sous l'influence de drogues, et je m'engage à maintenir un état physique et mental compatible avec une activité en sécurité.

J'ai reçu les formations nécessaires (sécurité, techniques, habilitations spécifiques) pour réaliser la tâche demandée.

Je dispose des habilitations et autorisations adaptées (électrique, travail en hauteur, conduite d'engins, etc.) et je m'interdis toute activité pour laquelle je ne suis pas habilité.e ou autorisé.e.

Je possède ma carte BTP, conforme à la réglementation, et je peux la présenter à tout moment lors des contrôles sur site.

2



CONDUITE ET DÉPLACEMENT :

Je respecte les règles de sécurité lors de mes déplacements

Lors de tous mes déplacements, que ce soit sur la route, sur un chantier ou à l'intérieur d'un site client, je m'engage à adopter une conduite responsable et conforme aux règles de sécurité. Pour cela :

- ***Je connais et respecte le Code de la route*** ainsi que les règles de circulation internes aux sites (limitations de vitesse, priorités, zones piétonnes, signalisation).
- ***Je porte toujours ma ceinture de sécurité,*** qu'il s'agisse d'un court ou d'un long trajet, et je veille à ce que tous les passagers en fassent de même.
- ***Je n'utilise pas mon téléphone portable*** en conduisant, sauf via un dispositif mains libres et sans prise de risque. Je privilégie l'arrêt du véhicule pour toute communication.
- ***Je ne conduis jamais sous l'influence de drogues ou d'alcool,*** ni sous l'effet de médicaments susceptibles d'altérer ma vigilance ou mes capacités.
- ***Je m'assure que le véhicule ou l'engin utilisé est adapté à l'usage prévu,*** en tenant compte de la charge, du type de trajet, des conditions du chantier et des équipements nécessaires (éclairage, signalisation, protections, etc.).
- ***Je suis autorisé·e à conduire le véhicule / l'engin concerné,*** avec les permis, habilitations ou autorisations internes requis. Je ne prends pas le volant d'un véhicule / engin pour lequel je ne suis pas formé.e.
- ***J'entretiens le véhicule / l'engin qui m'est confié,*** en effectuant les vérifications périodiques nécessaires et en signalant immédiatement toute anomalie ou dysfonctionnement.

3



RANGEMENT ET PROPRETÉ :

Je maintiens ma zone de travail propre et sécurisée

Pour garantir un environnement de travail sûr, je veille en permanence à la propreté et à la bonne organisation de mon espace de travail.

J'organise et je range ma zone de travail afin d'éviter tout encombrement, chute d'objets, gêne de circulation ou risque d'accident, et je sécurise les zones sensibles.

Je mets en place un balisage et un affichage adapté pour signaler les zones à risques, délimiter les espaces de travail, informer et protéger les personnes extérieures au chantier et sécuriser les intervenants. Je m'assure que ce balisage est visible, conforme et correctement maintenu.

Je protège les fouilles et les ouvertures au sol en installant les barrières, garde-corps nécessaires afin d'éviter toute chute, intrusion ou détérioration. Je vérifie régulièrement que ces protections restent efficaces.

Je trie et j'évacue les déchets conformément à la réglementation, en utilisant les contenants adaptés, en respectant les filières de tri et en éliminant les produits dangereux selon les procédures en vigueur. Je veille à ce que les déchets ne créent aucun risque sur le chantier (obstacles, glissades, pollution).

Je signale immédiatement toute situation dangereuse ou toute dégradation susceptible de créer un risque, afin que les mesures correctives puissent être mises en place sans délai.

4



EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Je porte systématiquement les EPI requis

Pour assurer ma sécurité, je m'engage à utiliser correctement les EPI requis par mon activité et par le chantier.

Je connais et j'applique les règles de port des EPI, en utilisant l'équipement adapté à chaque tâche : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité montantes, gilet haute-visibilité, gants, lunettes, protections auditives, harnais, etc.

J'inspecte soigneusement mes EPI avant et après chaque utilisation, afin de vérifier leur intégrité, leur bon fonctionnement et leur conformité aux exigences du site.

Je maintiens mes EPI en bon état, en les stockant correctement et en évitant toute utilisation inappropriée qui pourrait les détériorer.

J'informe immédiatement mon responsable en cas de défaut, d'usure ou de manque, et je ne poursuis pas mon activité tant que les équipements nécessaires ne sont pas disponibles ou remplacés.

Je veille à informer les visiteurs sur chantier des EPI minimum requis : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gilet haute-visibilité.

5



MATÉRIEL ET OUTILLAGE :

J'utilise du matériel conforme, vérifié et en sécurité

Pour garantir la sécurité de mon travail et celle des autres intervenants, je veille à utiliser uniquement du matériel adapté, contrôlé et en bon état.

J'inspecte les outils et les équipements avant et après chaque utilisation, en vérifiant leur bon état, leur fonctionnement et l'absence de défauts pouvant générer un risque (usure, câbles endommagés, pièces manquantes, anomalies).

Je respecte strictement les consignes d'utilisation des outils et équipements, qu'il s'agisse des notices fabricants, des règles internes du chantier ou des instructions reçues lors des formations. J'utilise chaque matériel uniquement pour l'usage prévu.

Je n'utilise jamais un équipement défectueux ou non conforme, et je signale immédiatement tout problème ou anomalie à mon responsable pour éviter tout risque d'accident.

Je veille au bon stockage et au bon entretien du matériel, afin de prolonger sa durée de vie et de garantir ma sécurité lors des prochains usages.

6



ACCUEIL ET PERMIS DE TRAVAIL :

J'ai validé mon accueil sécurité et possède un permis de travail

Je m'assure de respecter les procédures d'accueil et de travail avant toute activité.

J'ai suivi et validé mon accueil sécurité Greenyellow, et l'accueil sécurité du site le cas échéant, ce qui me permet de connaître les risques, les règles générales de prévention, les consignes spécifiques au site et les comportements à adopter en cas d'urgence.

Je possède le permis de travail approprié pour les tâches à risque que je réalise (permis de travail électrique, permis de travail en toiture, permis de de levage à la grue ou permis de feu).

Je respecte strictement les conditions et limites de mon permis de travail, et je ne commence jamais une activité sans permis ni sans avoir compris les mesures de sécurité associées.

Je sollicite mon responsable si je n'ai pas reçu mon accueil sécurité ou si je n'ai pas le permis requis pour une tâche spécifique, afin de prévenir tout risque lié à une intervention non autorisée.

7



TRAVAIL EN HAUTEUR :

Je me protège efficacement contre tout risque de chute

Pour prévenir tout accident lié aux chutes, je m'engage à adopter les bonnes pratiques et à utiliser les dispositifs de sécurité adaptés à mon environnement de travail.

J'identifie les zones présentant un risque de chute de hauteur, (échafaudages, échelles, plateformes).

Je vérifie la présence de protections collectives. En leurs absences, j'utilise systématiquement les équipements de protection requis : harnais, longes, lignes de vie, selon la nature de la tâche et la réglementation en vigueur.

Je m'assure de la bonne installation et du bon état des dispositifs de protection, avant et pendant leur utilisation. Je vérifie leur conformité et leur solidité, et je signale toute anomalie à mon responsable.

Je maintiens une posture et un positionnement sûrs lors des travaux en hauteur, en veillant à la stabilité et à l'équilibre, ainsi qu'à la sécurisation des outils et matériaux.

Je reste attentif·ve aux situations à risque, telles qu'un changement de météo, un sol instable, une zone encombrée ou une protection manquante, et j'adapte mon comportement en conséquence.

Je ne prends jamais de risque inutile et je sollicite l'aide ou l'autorisation de mon responsable si je dois intervenir dans une situation présentant un risque élevé de chute.

8



ELECTRICITÉ :

Je sécurise toutes les sources d'énergie avant toute intervention

Pour garantir ma sécurité et celle de mes collègues, je m'assure que toutes les sources d'énergie sont correctement isolées avant toute opération sur le chantier.

J'identifie toutes les sources d'énergie concernées par l'intervention : électrique, hydraulique, pneumatique, mécanique ou chimique.

Je coupe et isole les sources d'énergie conformément aux procédures en vigueur, en utilisant les dispositifs de verrouillage, d'étiquetage ou de consignation adaptés.

Je vérifie l'absence de tension ou de pression résiduelle avant de commencer mon intervention, afin de prévenir tout risque de choc, de mouvement involontaire ou de fuite dangereuse.

Je respecte les consignes spécifiques aux équipements et installations, et je ne remets jamais sous tension un système tant que l'intervention n'est pas terminée et validée.

Je signale toute anomalie ou difficulté rencontrée lors de la sécurisation des sources d'énergie à mon responsable ou à la personne en charge de la sécurité.

9



MANUTENTION ET LEVAGE :

J'effectue chaque opération de levage en toute sécurité

Pour prévenir les accidents liés aux opérations de levage, je m'assure de respecter les procédures et d'utiliser correctement les équipements.

Je planifie chaque opération de levage en évaluant les risques liés à la charge, la zone de travail, les risques environnants et les contraintes techniques.

Je vérifie le matériel de levage avant chaque utilisation : élingues, palans, grues, chariots, câbles, crochets, dispositifs de sécurité, en m'assurant qu'il est conforme, vérifié et en bon état.

Je respecte les consignes d'utilisation et les limites de charge indiquées par le fabricant et les règles internes du chantier.

Je sécurise la zone de levage pour éviter la présence de personnes non autorisées et limiter les risques liés aux charges suspendues ou aux mouvements d'équipements.

Je communique avec mes collègues pour coordonner l'opération, en utilisant les signaux ou moyens de communication appropriés et en nommant un chef de manœuvre formé.

Je n'interviens jamais sous une charge suspendue et je m'assure que la manœuvre se déroule dans des conditions sûres.

LES RÈGLES D'OR

En signant ce document, je reconnais avoir lu et compris les règles d'Or GreenYellow et m'engage à les respecter.

Entreprise

Prénom

Nom de famille

Fonction

Date

Signature

greenyellow
SHIFT TO PROFITABLE ENERGY!